Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

Novembre 2015
volume 29
numéro 8

FRONT COMMUN

LA GRÈVE C'EST PARTi

Établissements CSN de Montréal, de Laval et du Nord-du-Québec bientôt en grève

Cégep de Saint-Laurent
Collège Montmorency
Collège de Maisonneuve
Cégep du Vieux Montréal
John Abbott College
Collège Ahuntsic
Cégep Marie-Victorin
Dawson College
Vanier College
Collège de Rosemont
Cégep André-Laurendeau
Cégep Gérald-Godin
Écoles de la Commission scolaire de Montréal et de English Montreal School Board
Commission des services juridiques
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Centre de réadaptation MAB-Mackay
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux de Laval
CHU Sainte-Justine
Hôpital général juif
Centre gériatrique Maimonides
CHSLD Bourget
Centre de soins prolongés Grace Dart
Hôpital de réadaptation Villa Médica
Hôpital Rivières-des-Prairies
Institut de cardiologie de Montréal
CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes
Institut universitaire en santé mentale de Montréal (Hôpital Louis-H. Lafontaine)
Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal
Buanderie centrale de Montréal
Centre hospitalier de St.Mary
Hôpital Santa Cabrini
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de Montréal
Centre d'accueil Les Cèdres
Centre Dollard-Cormier
Module du Nord québécois
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal
Centre universitaire de santé McGill
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
CSSS de Laval
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
CSSS de la Montagne
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Cavendish
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent
CSSS de l'Ouest-de-l'Île
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
CSSS du Cœur-de-l'île
CSSS du Sud-Ouest–Verdun
Palais des congrès de Montréal
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
Centre de santé Inuulitsivik
Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
Votes à venir : Régie des installations olympiques

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178

Responsable :
Manon Perron

Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx

Conception graphique :
Jean Gladu

Montage : Hélène Gauthier

Correction des textes :
Michèle Delsemme

Photographies : Michèle Delsemme, Michel Giroux, Carole Henry, Emmanuelle Proulx et André Querry

Impression : Accent Impression

Distribution : CSN
1601, De Lorimier, Montréal
H2K 4M5

Pour abonnement :
helene.gauthier@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

À l'agenda

Novembre

4
Assemblée générale Centre St-Pierre

2-3-4
Union executive I

2-3-4
Accidents et maladies du travail

5-6
Trésorerie

6 et 20
SGS logiciel de trésorerie

9-10
Délégué-e syndical

11-12-13
Exécutif syndical I

16-17
Status of Women

19-20
Initiation à la santé sécurité du travail

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Pour leur dignité

À l'occasion de l'assemblée générale du 7 octobre, qui coïncidait avec la Journée mondiale pour le travail décent, la présidente du conseil central a fait état de la journée de réflexion organisée le même jour par le Front de défense des non-syndiquéEs sur le salaire viable et le salaire minimum. « Le fait de travailler n'équivaut pas nécessairement, pour plusieurs, à se sortir de la pauvreté. Il y a des formes de travail qui, au contraire, contribuent à accentuer la pauvreté des travailleuses et des travailleurs », a soutenu Dominique Daigneault. La bataille pour le rehaussement du salaire minimum, comme cela se fait aux États-Unis, est un enjeu collectif important. « Le mouvement syndical doit aussi s'engager pleinement dans cette lutte. La campagne de la CSN *Et si on avançait* avait d'ailleurs inclus la hausse du salaire minimum comme une revendication essentielle à mettre de l'avant », a insisté la présidente du conseil central.

Puis, **Béatrice Vaugrante**, directrice générale d'Amnistie internationale du Canada francophone, a présenté la déplorable situation des réfugié-es syriens, qui, à l'heure actuelle, sont au nombre de quatre millions ayant fui leur pays d'origine. Elle a expliqué que 95 % d'entre eux ont rejoint cinq pays voisins, soit la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et l'Égypte. Seulement au Liban, par exemple, les réfugiés forment dorénavant 26 % de la population du pays. Devant l'afflux important de réfugiés, les cinq pays ont imposé des restrictions sur leur entrée. Pour la porte-parole d'Amnistie, la communauté internationale doit apporter sa contribution. « Nous aussi, au Canada, nous avons un devoir d'accueil. Cela peut se faire de maintes façons, comme la réunification des familles, l'admission pour cause humanitaire ou le parrainage de l'État, par exemple ». L'assemblée générale a donné au conseil central le mandat de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il accueille plus de réfugié-es et qu'il assouplisse ses règles d'admissibilité et de parrainage.

La présidente de Femmes autochtones du Québec, **Viviane Michel**, a par la suite parlé avec beaucoup d'humanité et d'émotion de la situation des femmes autochtones disparues et assassinées. Elle a rappelé les tristes données du rapport de la Gendarmerie royale du Canada de mai 2014 : de 1980 à 2012, près de 1 200 d'entre elles ont été assassinées ou portées disparues. « Et cela continue », a-t-elle déploré. Malgré les nombreuses voix qui réclament la mise sur pied d'une enquête nationale, le premier ministre canadien s'y oppose catégoriquement. « Les meurtres et disparitions de femmes autochtones constituent 5 % des homicides alors qu'elles ne forment pourtant que 4 % de la population au Canada », a-t-elle poursuivi. En avril dernier, Femmes autochtones du Québec a réuni les familles endeuillées afin d'entendre leur détresse. Celles-ci souhaitent la tenue d'une enquête nationale afin qu'on examine et qu'on comprenne l'étendue et la gravité de la violence à laquelle font face les femmes et les filles autochtones. Les familles souhaitent aussi témoigné. « Au-delà des enquêtes policières, une enquête nationale permettrait d'analyser les problèmes systémiques qui empêchent les femmes autochtones de vivre véritablement en sécurité partout au Canada », a conclu madame Michel.

Enfin, l'assemblée a chaleureusement salué **Jacinthe Rodrigue**, secrétaire-comptable, qui occupera les mêmes fonctions ailleurs dans le mouvement. C'est **Edlyne Coicou** qui prend le relais.

➲ **www.amnistie.ca/site/refugies/**

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe près de 100 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Nord-du-Québec.

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
www.ccmm-csn.qc.ca

Pacte fiscal

Un déni de droit pur et simple

Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM–CSN

Le gouvernement prétend vouloir le bien en signant le pacte fiscal avec les municipalités du Québec. Il délie les cordons de la bourse en annulant une partie des coupes budgétaires. Le gouvernement affirme ainsi consentir plus d'autonomie aux municipalités, mais en réalité, ce pacte se fait sur le dos des travailleuses et des travailleurs, en écorchant au passage les organisations syndicales.

Dans la négociation du secteur public, plusieurs ont dénoncé, à raison, le retard salarial des employé-es de l'État par rapport à ceux provenant des secteurs privé, municipal et de la fonction publique fédérale. Malgré ce constat indéniable, on leur répond : dommage, mais l'état des finances publiques ne permet pas de corriger la situation. Dans le cas du pacte fiscal, certains commentateurs de l'actualité décrient les conditions salariales avantageuses des employé-es municipaux. Ces derniers sont considérés gâtés par rapport aux autres. On attaque la légitimité des négociations des conventions collectives dans le monde municipal en donnant le pouvoir aux villes d'imposer les conditions de travail de leurs employés. Peu importe par quel bout de la lorgnette on regarde les choses, on se rend compte à quel point les travailleuses et les travailleurs syndiqués sont la cible de préjugés tenaces.

L'avance salariale dont bénéficient les employé-es municipaux a permis de maintenir et d'améliorer les conditions de vie d'hommes et de femmes qui contribuent à l'essor des communautés et des villes. Des citoyennes et des citoyens, qui au même titre que l'ensemble de la population, vont à l'épicerie et s'impliquent dans leur localité. Il est donc assez réducteur de les faire passer pour des « gras durs ».

La grève : un droit constitutionnel

Contrairement à ce qui est véhiculé, la plupart des conventions collectives se négocient sans affrontement. Le « rééquilibre du rapport de force » chèrement recherché par le bon maire Labeaume risque bien de marquer la fin de la paix industrielle. Qui plus est, il s'agit d'un affront à la décision de la Cour suprême du Canada rendue le 30 janvier dernier (Saskatchewan Federation of labour c. Saskatchewan) qui précise que la grève constitue, au même titre que la négociation, un élément indissociable du droit d'association. Le plus haut tribunal du pays a évolué et tend à reconnaître les différentes facettes d'un véritable équilibre du rapport de force qui permet la négociation de conventions collectives. Le droit de grève bénéficie ainsi d'une protection constitutionnelle. En permettant aux municipalités de décréter les conditions de travail, le premier ministre Couillard et son ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, nient cette protection.

L'histoire du mouvement ouvrier nous apprend que les conflits les plus durs et les plus violents ont eu lieu lorsque les lois du travail étaient insuffisantes et l'arbitraire, permis. Au début des années 1960, la syndicalisation de la fonction publique, que ce soit au provincial ou au municipal, a mis fin à une longue période de patronage et de favoritisme dans l'administration des affaires de l'État. La commission Charbonneau nous aura révélé que la perte d'expertise au ministère des Transports et dans l'administration municipale mène directement à la corruption et au copinage. À Montréal, le système de partage des contrats entre entrepreneurs mafieux avait fait gonfler les prix des travaux d'infrastructures de 20 % à 30 %. Ce n'est certes pas en exposant aujourd'hui les fonctionnaires à l'arbitraire des mairies et des élus municipaux qu'on pourra s'assurer d'une certaine transparence dans la reddition de comptes. Enfin, il sera de plus en plus difficile pour eux de sonner l'alarme si leurs emplois ne sont pas protégés par des droits syndicaux.

Les municipalités auraient pu rappeler le gouvernement libéral à ses devoirs en refusant tout simplement les compressions, mais cela exige du courage. Nous sommes en droit d'exiger plus de nos élus.

Les syndicats du secteur municipal à la Fédération des employées et employés de services publics–CSN organisent une riposte pour faire reculer le gouvernement.

Journée mondiale pour le travail décent

Pour un salaire minimum viable

OCT. 07
JOURNÉE MONDIALE POUR LE TRAVAIL DÉCENT
ITUC CSI IGB

Afin de souligner la Journée mondiale pour le travail décent, le Front de défense des non-syndiquéEs (FDNS) organisait une journée de réflexion sur le salaire minimum le 7 octobre. Les participantes et participants, qui provenaient du milieu syndical et des groupes de défense des travailleurs non syndiqués étaient conviés à se pencher sur la revendication du salaire minimum. Cette journée a été riche en échanges puisque spécialistes ainsi que militantes et militants ont mis en commun leurs réflexions.

Invitée à livrer le mot d'ouverture, la présidente du conseil central, Dominique Daigneault, a situé la discussion dans le contexte du monde du travail. D'un côté, les multinationales continuent d'engranger des profits faramineux et de l'autre, on assiste à une plus grande précarisation de l'emploi. Ce n'est qu'une minorité qui profite de la prospérité. Pour la porte-parole syndicale, le mouvement étatsunien *Fight for $15* est inspirant. Cette mobilisation initiée par des organisations sociales et syndicales a marqué des points et doit influencer notre action, ici au Québec.

Les conférences et les discussions ont permis d'explorer toutes les facettes de la revendication du salaire minimum. Les spécialistes qui décortiquent le phénomène de la pauvreté au travail sont venus préciser les facteurs sociaux

La présidente du conseil central, Dominique Daigneault, lors de la journée de réflexion du FDNS sur le salaire minimum.

de cette réalité. L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) et le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS) sont deux organismes qui

> D'un côté, les multinationales continuent d'engranger des profits faramineux et de l'autre, on assiste à une plus grande précarisation de l'emploi.

mettent de l'avant un argumentaire crédible en faveur d'une augmentation du salaire minimum. Entre autres, une telle revendication doit être fondée sur la condition de vie des travailleuses et des travailleurs ainsi que sur la réduction du temps de travail. De plus, le montant revendiqué doit s'enraciner dans le quotidien concret des salarié-es au bas de l'échelle.

Les acteurs qui portent la revendication sur le salaire minimum depuis de nombreuses années ont témoigné de l'évolution de cet enjeu. La mobilisation autour de cette question ne date pas d'hier. Le FDNS, le mouvement des femmes et celui de la lutte à la pauvreté ont tour à tour porté la revendication d'un salaire minimum qui atteint le seuil du faible revenu depuis le milieu des années 1990. Le consensus des groupes a permis de faire des gains, mais la lutte doit se poursuivre. Aujourd'hui, le mouvement *Fight for $15* a traversé la frontière. Plusieurs coalitions se sont organisées dans les grandes villes canadiennes. Pam Frache, du Workers' Action Centre de Toronto, a été invitée à présenter la campagne d'action et de mobilisation *Raise the minimum wage*. Cette campagne a coalisé le mouvement syndical et les groupes de défense des travailleurs non syndiqués en Ontario et a permis des avancées.

La journée de réflexion du FDNS, dont le conseil central était un coorganisateur, nous permettra de repositionner la revendication sur le salaire minimum. Nous aurons à revenir sur cet enjeu d'ici le prochain congrès.

Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM–CSN

www.aubasdelechelle.ca/

Pour le fleuve, le climat et notre avenir !

Inquiets des nombreux impacts des projets d'oléoducs actuellement sur la table à dessin, près d'un millier de personnes ont répondu à l'appel de la Coalition des étudiant(e)s contre

Photo : André Querry

Manifestation de la Coalition ÉCO, le 10 octobre.

les oléoducs (Coalition ÉCO), qui tenait une manifestation le 10 octobre. Le message lancé par ÉCO : l'éventuelle mise en place de projets de transport d'hydrocarbures au Québec, que ce soit Énergie Est de TransCanada ou le pipeline 9b d'Enbridge, « détruirait des écosystèmes fragiles, contaminerait nos cours d'eau à la première fuite et exacerberait la crise climatique ». On craint que ce soit les peuples autochtones et les populations vulnérables qui « assument le coût de notre consommation vorace de carbone », soutient la coalition.

Le comité environnement du conseil central, qui a pris part à la manifestation, estime que l'ampleur des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés nous oblige à une grande rigueur quant aux décisions que nous prenons collectivement. Par exemple, s'il était approuvé, le pipeline Énergie Est traverserait au moins 256 cours d'eau du Québec, multipliant d'autant les risques d'un déversement majeur. Il faut œuvrer à diminuer notre dépendance aux hydrocarbures et investir dans les énergies renouvelables plutôt que dans des projets nuisibles.

Le mouvement de grève en marche !

mot de la présidente

Dominique Daigneault
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Les travailleuses et les travailleurs de la CSN membres du Front commun sont résolus à se faire respecter. Après un marathon d'un mois d'assemblées générales, les syndiqué-es œuvrant dans la santé, les services sociaux, l'éducation, l'enseignement supérieur ou la fonction publique ont voté massivement en faveur de la proposition du Front commun d'une grève tournante de six jours. Du côté des syndicats des régions de Montréal, de Laval et du Grand Nord, affiliés au conseil central, on peut s'enorgueillir du fait que 100 % des syndicats ayant tenu des assemblées générales ont obtenu leur mandat de grève ! Des assemblées bondées, des taux de participation record : partout les syndiqué-es ont exprimé leur colère. La détermination des travailleuses et des travailleurs à obtenir non seulement une amélioration de leurs conditions, mais surtout la reconnaissance de la valeur de leur travail ne fait aucun doute.

La manifestation nationale du 3 octobre est une autre démonstration éloquente de cette détermination. Ce sont 150 000 personnes qui ont exprimé leur ras-le-bol en marchant dans les rues de Montréal. Du jamais vu dans l'histoire de la négociation du secteur public ! Aussi, dans les milieux de travail, les travailleuses et les travailleurs font connaître leur colère à l'employeur de mille et une manières : auto-collants, occupations de conseil d'administration ou de bureaux de patrons, correction de travaux dans le corridor, zumba militante, port de t-shirts, etc… Aussi, lors des deux semaines de perturbations socioéconomiques, les syndiqué-es se sont attaqués à des symboles puissants tels que les banques et les institutions financières. Le gouvernement prétend que les coffres de l'État sont vides et qu'il n'a pas les moyens de satisfaire les demandes des membres du Front commun. Nous lui répondons que c'est faux ! Il s'agit d'une question de volonté politique. La population aurait tout à gagner si le gouvernement allait chercher l'argent là où il est, dans les poches des entreprises et des institutions financières qui profitent d'abris fiscaux fort généreux tout en se livrant à des pratiques d'évasion et d'évitement fiscaux.

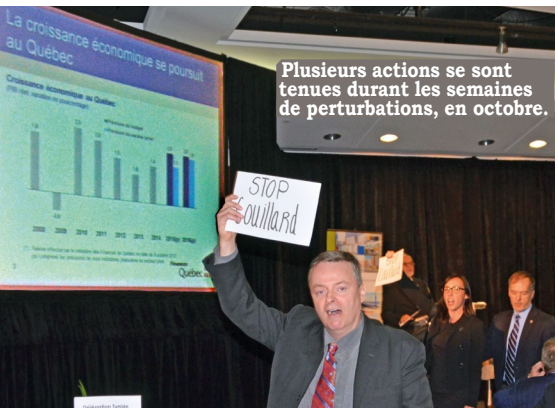

Plusieurs actions se sont tenues durant les semaines de perturbations, en octobre.

Malgré que les syndiqué-es durcissent le ton, le Conseil du trésor demeure inflexible, qu'il s'agisse du retard salarial des employé-es de l'État, de la précarité en emploi, du recours au secteur privé pour la prestation de services ou de la question de l'autonomie professionnelle. Après un an de pourparlers avec le gouvernement, ces questions cruciales demeurent toujours sans réponse.

Par ailleurs, les innombrables demandes patronales aux différentes tables de négociations sectorielles constituent autant d'attaques aux conditions de travail de dizaines de milliers de personnes. Plus grande disponibilité, flexibilité et mobilité de la main-d'œuvre, modifications aux horaires de travail et introduction d'horaires atypiques, restriction de droits syndicaux, alourdissement de la tâche, attaques à l'autonomie professionnelle, modifications des règles de sécurité d'emploi, organisation du travail, sous-traitance, privatisation de services, etc., la liste des demandes est telle qu'il est légitime de se demander si le gouvernement ne profite pas de cette négociation pour poursuivre son œuvre de démantèlement de l'État québécois.

La grève : notre force !

Devant l'attitude du gouvernement libéral, notre riposte doit être forte. C'est sur cette base que les 400 000 travailleuses et travailleurs membres du Front commun lanceront leur mouvement de grève tournante. C'est donc en alternance que les différentes régions du Québec seront en grève au cours des prochaines semaines. Pour les régions de Montréal et de Laval, le calendrier prévoit une journée le 29 octobre, puis deux jours consécutifs les 16 et 17 novembre. Les 1er, 2 et 3 décembre, tous les syndicats du Front commun seront en grève en même temps partout au Québec.

Faire toujours plus avec toujours moins, ça suffit ! Menons cette bataille avec détermination pour la défense de nos services publics et pour l'amélioration de nos conditions de travail.

➲ **frontcommun.org**

Avec nous, c'est public !

Des centaines d'assemblées générales galvanisées et des appuis massifs à la grève, une marée humaine à la manifestation nationale du 3 octobre, des actions multiples et diverses dans les établissements, le mouvement de grève est lancé : la bataille pour une amélioration des conditions de travail des 400 000 travailleuses et travailleurs est bel et bien engagée. Cette lutte, c'est aussi celle de la défense de nos services publics.

Comité de mobilisation du conseil central

Combattre l'austérité

Le conseil central peut compter sur un comité de mobilisation dont l'objectif est de favoriser la participation des syndicats, particulièrement ceux du privé, à la lutte contre l'austérité. Il est formé de quatorze militantes et militants provenant de différents milieux.

Dans un contexte où on consacre beaucoup d'énergie à la mobilisation des syndicats du secteur public, le comité a priorisé, pour l'automne, les actions mises de l'avant par ces syndicats. C'est en ce sens qu'il a coordonné une importante opération de distribution de tracts à la population afin de mobiliser pour la manifestation nationale du 3 octobre. Il a aussi contribué à organiser les deux semaines de perturbation socioéconomiques, lesquelles visaient à dénoncer les profits des banques, l'évasion fiscale et la corruption dont se fait complice le gouvernement du Parti libéral du Québec.

Mireille Bénard
Conseillère syndicale

Dans l'ordre habituel : Manon Arsenault (STT CSSS de Laval), Zoé Décarie (APPA), Dominique Daigneault (CCMM–CSN), Sylvain Moreau (STT de la brasserie Labatt), (CCMM–CSN), Axtli Viau (SEE Urgence Santé), Mireille Bénard (CCMM–CSN), Simon Turbide (STT CSSS Ahuntsic Mtl-Nord), Bertrand Guibord (Syndicat des profs du collège Marie-Victorin). Aussi au comité : Danièle Bélanger, Roger Davidson, Hélène Gauthier, Léa Fontaine et Bruno-Pierre Guillette.

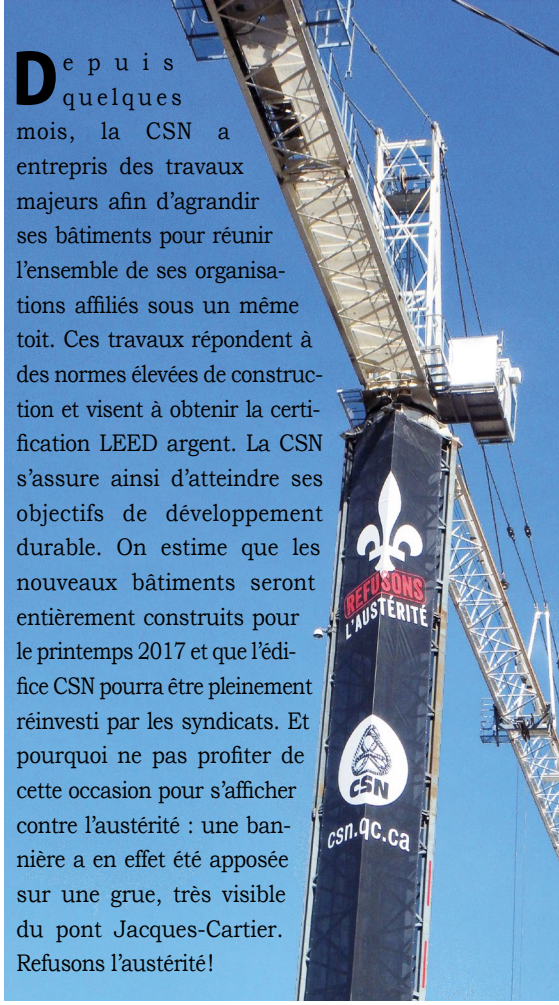

Depuis quelques mois, la CSN a entrepris des travaux majeurs afin d'agrandir ses bâtiments pour réunir l'ensemble de ses organisations affiliés sous un même toit. Ces travaux répondent à des normes élevées de construction et visent à obtenir la certification LEED argent. La CSN s'assure ainsi d'atteindre ses objectifs de développement durable. On estime que les nouveaux bâtiments seront entièrement construits pour le printemps 2017 et que l'édifice CSN pourra être pleinement réinvesti par les syndicats. Et pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour s'afficher contre l'austérité : une bannière a en effet été apposée sur une grue, très visible du pont Jacques-Cartier. Refusons l'austérité!

Pire pour les femmes

Les femmes souffrent davantage des mesures d'austérité. C'est le message qu'a lancé la Coalition main rouge, lors d'une occupation des bureaux de Pierre Arcand, ministre du gouvernement libéral responsable de la région de la Côte-Nord, le 8 octobre à Montréal. La trentaine de personnes qui prenaient part à l'action ont été expulsées par la police au terme d'une heure d'occupation. On a choisi cette cible, car la Caravane des résistances féministes de la Marche mondiale des femmes parcourait, au même moment, la ville de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, deuxième région la plus touchée par les coupes en santé.

Également le 8 octobre, un ouvrage fort inspirant sortait en librairie, *Les libéraux n'aiment pas les femmes* d'Aurélie Lanctôt. L'auteure s'en prend aux libéraux de Philippe Couillard qui, lorsqu'il s'agit de politiques économiques, se départissent sans scrupule de leur vernis de défenseurs des principes d'égalité homme-femme. « Philippe Couillard, de concert avec l'ensemble de l'élite occidentale, a déposé les armes de l'État aux pieds des puissances économiques privées; ils n'aspirent plus qu'à une gouvernance technocratique et strictement comptable du monde ». Une étude produite par l'IRIS démontre d'ailleurs que les femmes pâtissent davantage de l'austérité que les hommes, puisqu'elles assument 4,5 milliards de dollars de plus de compressions.

➲ **nonauxhausses.org/**

Plainte pour discrimination politique contre la Ville de Montréal et le SPVM

Manifester, toujours un droit ?

Le conseil central parraine une plainte qui a été déposée en septembre à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) à la suite d'une intervention policière musclée survenue lors de la manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière, le 15 mars dernier. Lors de cette manifestation – qui n'a jamais pu se tenir, le Service de police de la Ville de Montréal l'ayant interdite avant même qu'elle ne débute – près d'une centaine de personnes ont été prises en souricière pendant deux heures, après quoi un constat d'infraction pour entrave à la circulation, en vertu du Code de la sécurité routière, leur a été imposé. La présidente du conseil central, Dominique Daigneault, était aussi du nombre des personnes interpellées et a reçu une contravention de 504 $. Le conseil central, qui avait agi comme « observateur » à la manifestation, avait d'ailleurs dénoncé l'opération policière, qu'il qualifiait « d'abus inacceptable ». Quelque 550 policiers y avaient été déployés, entre autres l'escouade anti-émeute, la cavalerie et l'hélicoptère de la SQ, alors que tout se déroulait dans le calme.

Dans la plainte déposée à la CDPDJ, qui concerne un groupe de 29 personnes, on allègue que celles-ci ont été victimes de discrimination au sens de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne, basée sur les convictions politiques.

Si elle accueillait la plainte, la CDPDJ pourrait la porter devant le Tribunal des droits de la personne, comme elle l'a fait cet été pour la première fois dans un dossier de discrimination politique. Le 3 juillet, la CDPDJ déposait une poursuite contre la Ville de Québec et son service de police au nom de 36 personnes qui, selon elle, ont été victimes de profilage politique lors d'une manifestation féministe pacifique, tenue en avril 2012, à Québec. Après avoir fait enquête, la commission concluait : « L'intervention policière auprès de manifestants pacifiques qui ne présentaient aucun véritable danger pour la sécurité publique ainsi que les méthodes policières utilisées ont eu pour effet de réprimer de façon disproportionnée les droits fondamentaux des victimes. Cette intervention constituait une forme de profilage politique qui visait notamment à décourager de futures manifestations ».

Constater le profilage politique

La présente plainte vise à faire reconnaître l'existence du profilage politique à l'endroit de personnes qui remettent en cause l'institution policière. On souhaite aussi l'imposition de dommages punitifs afin que la répression politique soit reconnue et dénoncée.

Parallèlement à la plainte à la CDPDJ, un recours collectif a été déposé contre la Ville de Montréal dans le même dossier.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

Le droit de manifester mis à mal

La Ligue des droits et libertés soutient qu'il existe un système de répression politique et policière au Québec. Dans un rapport rendu public en juin[1], la Ligue révèle que près de 7 000 personnes ont été arrêtées lors de manifestations entre le 15 mars 2011 et le 1er mai 2015. « La répression de la contestation sociale et politique au Québec prend une ampleur alarmante. Les corps de police québécois disposent d'un arsenal d'armes de contrôle de foules qu'ils utilisent en toute impunité pour mettre fin aux manifestations », soutient l'organisme, qui constate que militantes et militants doivent maintenant « consacrer beaucoup d'énergie pour se défendre et recourir aux tribunaux comme instrument de lutte et de contestation ». Il faut attaquer la constitutionnalité des dispositions antimanifestation devant les tribunaux, insiste la Ligue des droits et libertés, tout en continuant d'investir collectivement la rue.

1 *Manifestations et répressions*, Ligue des droits et libertés, juin 2015.

Photos : archives

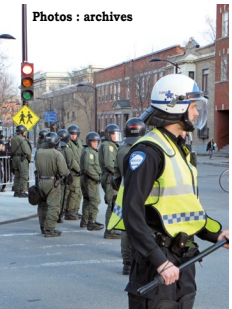

République bolivarienne du Venezuela

Dans la tourmente

La République bolivarienne du Venezuela vit actuellement des moments sombres de son histoire. De toute évidence, la mort en 2013 du « controversé » président Hugo Chavez n'aura pas permis de calmer la polémique entourant les diverses factions politiques de ce pays, bien au contraire. Pourtant, l'héritage sociopolitique de ce président charismatique détonne de par son ampleur. Féministe déclaré et instigateur de la révolution bolivarienne[1], il fonde également avec Fidel Castro les bases de l'ALBA-TCP (Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique–Traité de commerce des Peuples). Cette nouvelle organisation s'inscrit parfaitement dans l'idéologie de Simon Bolivar et jette les bases d'une intégration politique, culturelle, sociale et économique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette nouvelle organisation consolide donc les principes de solidarité, de complémentarité, de justice et de coopération, et place l'être humain au centre de toute prérogative.

Sous sa gouvernance d'une durée de 14 ans, Hugo Chavez aura réellement tenté d'implanter un régime socialiste dans un pays trop longtemps assujetti à des intérêts strictement oligarchiques. Dès 1999, il fait voter une nouvelle constitution et renomme le pays République bolivarienne du Venezuela. Fort de son appui populaire, il procèdera rapidement à une réforme agraire et à la nationalisation des grandes entreprises, à l'attribution de microcrédit et à l'implantation de programmes sociaux pour l'alphabétisation[2]. Mais Chavez, par ses prises de position belliqueuses envers les États-Unis, et son opposition remarquée au plan international à l'impérialisme américain et au néolibéralisme, aura aussi servi à alimenter la controverse à l'intérieur comme à l'extérieur de son pays.

[1] L'idéologie bolivarienne s'inspire des thèses du général Simon Bolivar (libérateur au 19e siècle des colonies espagnoles d'Amérique du Sud).

[2] Le Venezuela est désormais considéré comme un pays libre d'analphabétisme.

L'après Chavez

Les détracteurs de la révolution bolivarienne sont donc nombreux et très motivés à vouloir renverser le successeur de cette icône de la révolution. Les menaces contre l'actuel président de la République, Nicolas Maduro, affluent de toute part. Depuis la mort de Chavez, l'opposition accentue la pression, notamment par le soutien d'une guerre économique ayant pour effet de diminuer l'offre et de maintenir les prix des denrées alimentaires inaccessibles pour le peuple[3]. La conjoncture économique défavorable au Venezuela permet par ailleurs à l'opposition de discréditer plus facilement les réformes économiques initiées par Chavez. L'inflation galopante et la corruption endémique à la frontière colombienne[4] combinées à un taux de criminalité élevé dans le pays permettent de renforcer le sentiment d'incertitude sur lequel l'opposition capitalise. À ce sentiment d'incertitude s'ajoutent les positions moins que rassurantes des alliés étrangers tels les États-Unis – empressés de déclarer que le Venezuela constitue une menace à la sécurité nationale américaine – et le Canada de Harper, inquiet par la soudaine « hostilité manifeste » du Venezuela. Rien pour aider la cause de la révolution bolivarienne.

[3] La réforme agraire n'a pas donné les résultats escomptés et la bourgeoisie locale contrôle le marché des importations de denrées alimentaires.

[4] Qui explique en partie la fermeture de la frontière entre le Venezuela et la Colombie.

Le 29 septembre, lors d'une soirée du comité solidarité internationale, Mario Gil, sociologue spécialisé en éducation politique et populaire, nous a permis de constater les grandes avancées des femmes depuis le gouvernement Chavez.

Le capital d'abord !

La mondialisation et les avancées de l'idéologie néolibérale sur le plan international ne sauraient être freinées par une poignée de révolutionnaires latino-américains nostalgiques d'un passé héroïque. Le spectre de Chavez continuera-t-il encore très longtemps à hanter les intérêts capitalistes du Nord ? Les élections législatives de décembre nous permettrons de le déterminer. Souhaitons néanmoins que le peuple vénézuélien puisse continuer de bénéficier des acquis de la révolution socialiste et qu'il puisse pour le moins être exempté de toute forme d'ingérence étrangère.

Benoit Taillefer
Comité solidarité internationale
STT CSSS Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent (CSN)

Art ouvrier

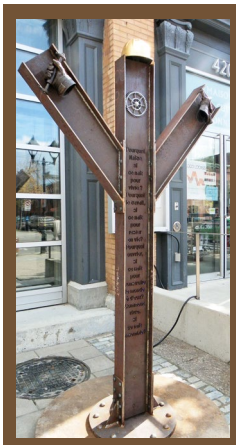

La Maison de la culture Maisonneuve a accueilli, en octobre, quatre œuvres de l'artiste Léopol Bourjoi, résident du quartier Hochelaga-Maisonneuve. La CSN et le conseil central ont soutenu la réalisation de l'œuvre *Pourquoi naître*, une sculpture en acier Corten, exposée devant l'édifice de la rue Ontario du 1er au 18 octobre. Il a également conçu une œuvre en hommage aux ouvriers de la Canadian Vickers, cet énorme chantier naval situé dans ce quartier ouvrier de Montréal, qui pendant la première moitié du 20e siècle, a fabriqué de nombreux types de bateaux. Léopol Bourjoi, qui se qualifie lui-même « d'ouvrier artiste », a ainsi immortalisé les traits véritables d'ouvriers dans le bronze.

De Montréal vers Ottawa pour Radio-Canada

Une marche pour la démocratie !

La campagne « Tous amis de Radio-Canada » a organisé une marche citoyenne, du 6 au 12 octobre, durant laquelle des marcheurs, à raison d'environ 30 kilomètres par jour, ont entrepris un grand périple de Montréal vers Ottawa. Objectif : sensibiliser la population et les dirigeants politiques à la mission essentielle du producteur et diffuseur public et la nécessité de lui assurer un financement public adéquat.

À leur arrivée au Parlement, les marcheurs ont livré une déclaration de principes, laquelle formule les demandes suivantes : un rehaussement du financement de la part du gouvernement fédéral, un mode de financement public protégé de l'ingérence politique et établi sur une base pluriannuelle, un processus transparent et non partisan des nominations du PDG et des administrateurs de Radio-Canada/CBC et l'imposition d'un moratoire sur la suppression de 1 500 emplois ainsi que sur le plan de la haute direction qui prévoit pour 2020, entre autres, la fin de la production télévisuelle ainsi que la vente d'immeubles et de leurs infrastructures de production.

Ces dernières années, les vagues de compressions à la société d'État ont causé l'abolition de plus de 2 000 emplois, soit l'équivalent du quart du personnel.

Pierre Maisonneuve, porte-parole de Tous amis de Radio-Canada, lors du lancement de la marche vers Ottawa, le 6 octobre.

Afin de défendre l'intégrité du producteur et diffuseur public, le Syndicat des communications de Radio-Canada et la CSN lançaient, en février 2012, la campagne Tous amis de Radio-Canada qui depuis, utilise tous les forums possibles afin de sauvegarder la mission de la société d'État et son contenu de qualité.

www.amisderadiocanada.org/

L'accord de libre-échange Partenariat transpacifique (PTP)

Humeur

Et voilà que Stephen Harper en remet ! Les accords économiques négociés en cachette avec la Corée, le Honduras, l'Ukraine, l'Union européenne, etc., ne lui ont pas suffi. Il lui faut toujours viser plus haut, afin que les retombées bénéficient encore plus largement aux grandes corporations aux dépens des populations. Qui plus est, à son arrivée au pouvoir, cinq accords de libre-échange impliquaient le Canada. Aujourd'hui, 46 de plus ont été négociés. Heureusement, seulement une dizaine d'entre eux sont actifs, les autres étant en attente de la ratification des pays et des provinces concernés. Le 5 octobre, les représentants de onze pays du Pacifique se sont entendus sur les termes d'un accord de libre-échange avec le Canada, accord qui devient le plus imposant jamais négocié, avec environ 40 % du marché mondial. À quelques jours des élections, Harper se délecte de sa performance. Pourtant, cet accord semble tout aussi préjudiciable pour les simples citoyennes et citoyens que ses précédents. Parmi les effets néfastes de tous ces accords : un déficit démocratique indéniable, une perte de souveraineté qui résulte de la difficulté d'émettre des politiques sociales et environnementales sans risquer de voir son pays poursuivi par les multinationales qui l'accuseront de nuire à leurs profits anticipés, maintien des prix élevés des médicaments ou même, hausse de ceux-ci, marchés publics offerts aux plus offrants sans souci du bien public, plus grande infiltration des intérêts étrangers sur le marché de l'automobile, coup de massue aux agriculteurs par l'affaiblissement de la gestion de l'offre, concurrence déloyale pour les fromagers québécois, etc. Quant à ces deux derniers éléments, ô ultime générosité, Ottawa compensera pour les pertes encourues… bien sûr à même les taxes et les impôts des particuliers. En bout de piste, ce seront les multinationales qui en sortiront les grandes gagnantes.

On nous rebat les oreilles des nombreux emplois créés par ces accords. Ah bon ? Le bilan des 20 ans de l'ALÉNA prouve tout à fait le contraire. Mais même si cela était vrai, en sommes-nous donc arrivés à devoir payer pour travailler ? Je vous le donne en mille, les termes de ces accords sont pensés par les multinationales elles-mêmes, les seules invitées à manifester leurs intérêts dans les pourparlers menant aux ententes de ces accords. Comment qualifier le phénomène sinon par la notion de coup d'État ?

Photos : archives

Il est grand temps de protester, bien plus fortement qu'on ne le fait aujourd'hui. L'heure n'est plus à la prise de conscience. Elle est à l'action, à l'exigence d'une prise en compte de la voix citoyenne, d'une représentation politique en symbiose avec les intérêts des 99 % !

Priscilla Bittar
Conseillère syndicale

Pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

À la recherche d'un fil conducteur

Photos : archives

Une cinquantaine d'organismes et d'experts ont récemment formé l'alliance Ariane afin que le gouvernement du Québec se dote d'une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Née d'une initiative citoyenne, la nouvelle coalition est formée d'urbanistes, d'architectes, d'économistes, d'agriculteurs, d'environnementalistes ainsi que de citoyennes et de citoyens qui constatent unanimement une absence de vision d'ensemble et de cohérence des pratiques d'aménagement au Québec. De nombreuses questions cruciales sont pourtant en jeu : congestion routière, disparition des terres agricoles et des milieux humides, détérioration des infrastructures publiques, santé publique, etc.

Vivre en Ville, l'une des organisations fondatrices de l'alliance Ariane, explique que des douzaines de lois et de règlements régissent les pratiques d'aménagement du territoire. On estime que cette situation est responsable de quantité d'incohérences dont les conséquences environnementales, sociales et économiques coûtent cher à la société québécoise. Pour le directeur général de l'organisme, Christian Savard, « l'alliance Ariane appelle à mettre fin à cet éclatement décisionnel et à se doter d'un fil conducteur clair, que nous pourrons suivre collectivement ».

« Le Québec n'a pas de vision stratégique intégrée qui permette une utilisation optimale du territoire, surtout en période d'austérité », a soutenu Florence Junca-Adenot, spécialiste de gestion urbaine à l'UQAM, lors d'une conférence portant sur l'aménagement et l'urbanisme, en marge de l'annonce de la création d'Ariane.

Une clause territoire

Pour les membres de la coalition, il est grand temps de redéfinir la vision du développement de notre territoire pour mieux construire nos villes et villages. On avance même l'idée d'une clause « territoire », un peu à l'image de la « clause d'impact jeunesse », développée au début des années 2000 et devant permettre au gouvernement de mesurer l'effet des lois, quelles qu'elles soient, sur les jeunes. « Le territoire devient une espèce de réceptacle d'autres visions. Pourquoi pas une clause territoire qui permettrait de développer le "réflexe aménagement" pour évaluer quels sont les impacts des décisions et politiques publiques sur notre territoire », a fait valoir Catherine Boisclair, conseillère stratégique à la direction générale de Vivre en Ville.

Pour l'alliance Ariane, les choix effectués aujourd'hui s'imposeront aux prochaines générations. « Il nous faut une politique d'aménagement qui lie les notions de mobilité, de transport, d'environnement, qu'elle ait un souci d'équité sociale et qu'elle intègre la notion d'imputabilité », renchérit madame Junca-Adenot.

« Nous n'avons jamais reconnu et assumé que notre territoire, c'est notre plus belle richesse, un bien commun pourvu de racines profondes qui nous représentent. Ce n'est pas qu'une "ressource" à développer. On a un gouvernement qui, avec ses sbires, nous dit de produire de la richesse et qu'une fois riches, nous pourrons construire. En attendant, ce gouvernement détruit tout », s'est insurgé l'urbaniste Gérard Beaudet, directeur de l'Observatoire de la mobilité durable à l'Université de Montréal. « Notre territoire c'est aussi notre habitat, un lieu pour vivre, travailler et se reproduire. Le territoire ce n'est pas une marchandise » a ajouté Patricia Lefebvre, du Groupe de réflexion et d'action sur le paysage et le patrimoine, qui s'inquiète notamment du manque de contrôle du développement immobilier dans les milieux ruraux. Elle déplore le pouvoir des promoteurs immobiliers, industriels ou autres, dans la prise des décisions des municipalités. « Ce sont les transactions financières qui dirigent le développement de nos milieux de vie » s'est-elle désolée.

Le 29 septembre, en marge du lancement de l'alliance Ariane, se tenait une conférence avec Florence Junca-Adenot, Catherine Boisclair, Patricia Lefebvre et Gérard Beaudet.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

➲ **www.ariane.quebec/**

V pour volontaire

Vraie, engagée, rigoureuse et ouverte, telle a été l'essence des nombreux témoignages livrés à Véronique De Sève, lors d'une soirée-surprise soulignant sa contribution au conseil central, le 30 septembre. D'abord membre du comité des jeunes à la fin des années 1990, puis au comité de la condition féminine au début des années 2000, elle a par la suite été au comité exécutif du conseil central pendant un peu plus de dix ans. Elle est maintenant à l'exécutif de la CSN depuis 2014. Pour cette militante « tatouée CSN », il est crucial d'encourager les jeunes à s'intéresser à la vie syndicale. « La relève, c'est ce qui importe le plus ! » a-t-elle fait valoir. Une très belle soirée hommage pour une femme authentique !

29 NOVEMBRE | OTTAWA

MARCHONS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT, LES SOLUTIONS ET LA JUSTICE CLIMATIQUE

#100POSSIBLE

100POSSIBLE.CA
VERTLASOLIDARITE.ORG

100% POSSIBLE

Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

VERT LA SOLIDARITÉ